



Ici, au Cap d'Agde ? Dans l'Hérault ?
Monsieur ! Sachez que dans le Languedoc, comme dans le Roussillon, il est traditionnellement interdit de compter l'alcool que l'on consomme.

Il est même obligatoire de ne pas laisser apparaître que l'on a bu.

Pourquoi ? C'est syndical. Il avait été mis au point que tout ouvrier des vignes avait droit à 1.5 litre par jour gratuitement.

1 litre et demi par jour ? C'est le début de savoir compter !

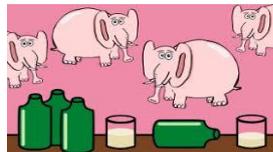


NON ! Il est inutile de gaspiller du temps de travail de comptable dans la mesure ou les ouvriers ne paraissent pas bourrés.

Si l'un d'eux commet un écart, effectivement, il va falloir, compter. Et, on va s'apercevoir de quoi ?

Plusieurs personnes boivent plus que le litre et demi ? Parmi lesquels, certains ? Alors personne ne compte l'alcool à personne.

Sachez que, si qui que se soit, commet un écart ou un accident, nous nous en occuperons nous-même. Les sanctions sont internes.



Vous pourrez le constatez ici toute personne qui se fait remarquer pour avoir trop bu est toujours publiquement sanctionné.

C'est la tradition dans le Languedoc-Roussillon personne ne doit se faire remarquer pour avoir bu. C'est exigé. *L'univers de ceux qui ont trop bu, n'est pas le nôtre !*



Pour vous moderniser ce concept vous devez comprendre que nous ne consommons pas d'alcool nous le servons aux autres. Nous ne buvons que ce qui nous est convivialement offert.

